

INSCRIPTION

CURSUS 5 MOIS GEOBIOLOGIE AKASHIQUE
2022

C'est un grand honneur et bonheur de pouvoir transmettre mes 10 années d'expérience dans ce cursus. Je me réjouis de vous rencontrer et de vous partager tous ces changements qui me permettent d'être au service du plus grand nombre !

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Adresse :

Code Postal :

Ville :

Tel :

Mail :

PRESENTIEL

De juillet à novembre 2022

- **5 mois avec 18 jours de stages (140h en présentiel en groupe)**
- **10 heures de suivi en webinaire (2h entre chaque session en groupe)**
- **1h/tous les 2 mois de juillet à novembre en individuel pour accompagner les futurs certifiés**

Enseignement - Organisation : Anne Devillebichot

contact@anahata-energie.fr

www.anahata-energie.fr

06 61 15 10 15

Paraphes : .. / ..

Je soussigné(e) déclare avoir pris connaissance de tous les points indiqués ci-dessous et de les approuver. J'engage mon entière responsabilité dans cette *démarche consciente*.

Vos engagements :

- Je m'engage à avoir un comportement respectueux et en harmonie avec le groupe.
- J'informe l'enseignante si je ne souhaite pas faire une activité.
- Si pour une raison ou une autre je souhaite donner fin au séminaire, j'en informe l'organisatrice et j'accepte que je ne pourrais prétendre à aucun remboursement.
- Le participant s'engage à suivre TOUS LES NIVEAUX. Pour le bien de tous les participants et la fluidité du cursus, il n'est pas accepté de faire le cursus «à la carte» !

Les modalités d'inscription :

Le prix de ce séminaire est de 2990€.

- 30 % d'acompte, soit 897€ afin de bloquer votre place. L'acompte sera encaissé en cas de désistement non justifié.

Modalités de règlement choisi :

Je participe seul :

- 1 règlement à l'inscription, ou 2 mois minimum avant le 7 juillet 2022 soit 2541,50€ au lieu de 2990€ (15% de remise, - 448,50€)
- 1 règlement, soit 2691€ au lieu de 2990€ (10% de remise, - 299€)
- Solde de 2093€ en 2 règlements, soit 1046,50€ (Règl. en août & octobre 2022)
- Solde de 2093€ en 3 règlements, soit 697,66€ (Règl. en août, octobre, dec. 2022)
- Solde de 2093€ 5 règlements, soit 418,50€ (Règl. en août, sept. oct., nov., dec. 2022)

Paraphes: .. / ..

Nous sommes un couple et nous souhaitons participer conjointement :

Nous bénéficions de 20% sur la totalité du paiement du stage soit un règlement de 4787,20€ pour 2 au lieu de 5984€ (soit -1196,80€).

L'acompte est de 1436,16€. Merci alors d'indiquer les coordonnées du couple au moment de l'inscription).

Nous sommes un couple :

- 1 règlement au moment de l'inscription, 2 mois minimum avant le 7 juillet 2022 soit 4069,12€ au lieu de 4787,20€ (15% de remise, - 718,08€)
- 1 règlement, 4308,48€ au lieu de 4787,20€ (10% de remise, - 478,72€)
- Solde de 3351,04€ en 2 règlements, soit 1436,16€ (Règl. en août & octobre 2022)
- Solde de 3351,04€ en 3 règlements, soit 1117€ (Règl. en août, octobre, dec. 2022)
- Solde de 3351,04€ en 5 règlements, soit 670,21€ (Règl. en août, sept. oct., nov., dec. 2022)

Par chèque :

Anne Devillebichot

Lieu dit en Bernuche, 32200 Juilles

RIB :

En indiquant votre prénom-nom et stage

Banque	Indicatif	Numéro de compte	Clé RIB	Domiciliation
30002	04055	0000070177R	80	CL FONSORBES (04055)

IDENTIFICATION INTERNATIONALE

IBAN	FR78 3000 2040 5500 0007 0177 R80
Code B.I.C	CRLYFRPP

TITULAIRE DU COMPTE : MME ANNE DEVILLEBICHOT

Paraphes: .. / ..

Enregistrements audio et visuel

Aucun enregistrement audio ne pourra être fait sans l'accord préalable de l'enseignante.

Les photos et vidéos prises en dehors des pratiques et à des fins personnelles, ne pourront être partagées sur les réseaux sociaux sans l'accord préalable des personnes concernées (droit à l'image).

Si l'organisatrice souhaite utiliser des photos et les publier sur un site internet ou des réseaux sociaux, elle s'engage à le faire avec l'autorisation des participant(es).

Santé

Aucun des enseignements donnés ne se substitue à un quelconque traitement médical.

En cas d'annulation de la part de l'organisatrice :

Nous nous engageons à vous prévenir dans un délai raisonnable. Nous ne pourrions pas être tenus responsable des éventuels frais occasionnés. Une nouvelle date vous sera proposée, ou vous pourrez participer à un autre stage de même valeur.

En cas de modifications du planning de la part de l'organisatrice :

Nous nous engageons à vous prévenir dans un délai raisonnable. Nous ne pourrions pas être tenus responsable des éventuels frais occasionnés.

Un minimum de 10 participants est requis pour la mise en place de ce cursus aux dates indiquées ci-dessous :

DATES PRESENTIEL

- 1- Jeudi 7 au samedi 9 juillet (Radiesthésie + niveau 1)
- 2- Vend. 5 au dim. 7 août (niv. 2)
- 3- Merc. 7 au Vend. 9 sept. (niv. 3)
- 4- Lundi 10 au vend. 14 octobre (niv. 4-5)
- 5- Lundi 7 au jeudi 10 nov. (niv. 5-6)

DATES DISTANCIEL (ZOOM)

- 1- Mardi 26 juillet de 14h à 16h
- 2- Mardi 23 août de 14h à 16h
- 3- Vend. 23 sept. de 14h à 16h
- 4- Vend. 21 oct. de 14h à 16h
- 5- Vend. 18 nov. de 14h à 16h

Paraphes: .. / ..

En cas d'annulation pour cause sanitaire :

Nous nous engageons à vous prévenir dans un délai raisonnable. Nous ne pourrions pas être tenus responsable des éventuels frais occasionnés. Une nouvelle date vous sera proposée.

En cas de désistement de votre part :

Une retenue de votre acompte total sera effectuée en cas d'annulation 15 jours avant le début du stage.

Toute annulation en cours de stage ne donne pas lieu à un remboursement.

En cas de désistement de votre part pour cause d'accident justifiable :

Vous pourrez rattraper le stage manqué lors d'un prochain cursus de géobiologie ou stage qui traite du sujet en cours.

Toute cession en cours de cursus manquée ne donne pas lieu à un remboursement partiel.

Matériel à prévoir

- De quoi prendre des notes (2 carnets)
- Un pendule (pas de pendule égyptien ou Thot pour les 2 premiers niveaux)
- Vos objet sacrés (mala, minéraux ...)
- Possibilités «d'adopter» un mala si vous n'en avez pas
- Une couverture / Plaid

Anahata

ENERGIE

Signature précédée de la mention «lu et approuvé» (+ paraphes sur pages précédentes)

Fait à :

Le :

Signature